

<p align="center">Saint - Paul Radiologie</p>	<p align="center">CONSENTEMENT ECLAIRE POSE DE HARPON</p>	<p>Page : 1/1 Référence : FO-PEC-19 Version : 1</p>
--	--	---

Madame,

Vous allez être opérée du sein, et le chirurgien a prescrit une pose de harpon préopératoire.

Il s'agit d'un fil posé dans votre sein dont une extrémité est posée au contact de la lésion à opérer, et l'autre extrémité sort à la peau, le fil étant ensuite protégé par un pansement. Ce fil sert de repère pour le chirurgien.

Cette intervention est réalisée quelques heures avant le passage au bloc opératoire, et nous la pratiquons en salle d'échographie et/ou de mammographie.

En pratique, cela se passe comme la biopsie du sein, sauf qu'il n'y a pas de prélèvement : vous êtes allongée, et après nettoyage et aseptie de la peau, le médecin radiologue fait une anesthésie locale, puis pose le fil sous guidage échographique ou mammographique. Immédiatement en suivant, deux clichés de mammographie permettent de vérifier le bon positionnement du fil.

Vous n'aurez pas mal.

Il est très important de déposer la totalité de vos mammo-échographies au secrétariat du cabinet de Radiologie lorsque vous prenez le rendez-vous de pose de harpon.

Il est aussi très important de venir à l'heure de votre rendez-vous en Radiologie le jour de l'intervention, *quelle que soit l'heure à laquelle la clinique vous a convoquée pour la chirurgie*

Vous pourrez poser toutes vos questions le jour de votre rendez-vous, avant et pendant la pose du harpon.

Madame,

a personnellement rempli cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature